

Le rôle des acteurs dans la normalisation comptable internationale : Le cas de la norme IFRS 9

Charlotte Beauchamp

Ph. D., CPA, CGA

Denis Cormier,

Dr. Sc. Écon., FCPA, FCA Auditeur

Professeurs ESG UQAM

C.P. 8888, Succursale Centre-Ville, Montréal, Qc, Canada

H3C 3P8

Février 2017

Les auteurs remercient l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour son soutien financier. Le contenu de cet article ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Autorité et les erreurs éventuelles relèvent de la responsabilité des auteurs.

Le rôle des acteurs dans la normalisation comptable internationale :

Le cas de la norme IFRS 9

Résumé :

Cette étude porte sur la normalisation des instruments financiers et plus précisément sur le remplacement de l'IAS 9 par l'IFRS 9. Un des buts de cette recherche étant de déterminer si certaines caractéristiques des firmes peuvent affecter la propension à la participation au processus de normalisation, nous avons d'abord analysé les lettres de commentaires envoyées à l'IASB relativement au troisième exposé-sondage intitulé : « Classement et évaluation : modifications circonscrites apportées à IFRS 9 ». 147 lettres ont ainsi été analysées, bien que nous ayons concentré nos analyses sur le groupe de préparateurs des états financiers, i.e. les entreprises. Nous observons peu de différences dans les réponses entre les divers groupes de répondants.

Nos résultats basés sur une analyse de régression logistique sont les suivants : 1) les firmes qui ont répondu au premier exposé sondage ont une plus grande propension à répondre au deuxième. En supposant que les coûts de la première réponse soient les plus élevés, il est assez normal que les entreprises ayant déjà répondu à un exposé-sondage soient plus enclines à répondre aux exposés-sondages subséquents ; 2) les firmes qui ont reclassé certains instruments financiers lors de la crise financière de 2008 ont une plus grande propension à répondre. S'appuyant sur les propos de Heem et al. (2012), il n'est pas surprenant que les entreprises qui ont eu préalablement recours à cette pratique soient celles qui aient la plus grande propension à participer au processus de normalisation. En se référant à cette étude, il apparaît que les entreprises ayant choisi de reclasser certains actifs financiers étaient moins rentables et moins bien capitalisées que celles ne l'ayant pas fait. Le reclassement avait alors probablement pour objectif d'éviter de comptabiliser des pertes dans le compte du résultat en permettant de les constater dans le résultat global. En précisant et en formalisant la catégorie « à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global », l'exposé-sondage permet justement d'éviter la comptabilisation de pertes au résultat net ; 3) Les firmes ayant des gains sur placement non réalisés au résultat global sont moins enclines à répondre. Plus les montants de gains non réalisés sont élevés, plus les firmes désiraient conserver la possibilité de passer ces montants en autres éléments du résultat global, ce que permet la norme proposée. Ce faisant, il y aura moins de volatilité dans le résultat net ; 4) l'endettement (dette/capitaux propres) est positivement relié à la propension à répondre à l'exposé sondage. Étant donné que l'exposé-sondage propose de modifier la comptabilisation des passifs financiers, il est possible que les entreprises ayant davantage de dettes aient voulu se prononcer ; 5) les entreprises les plus rentables (ROA) semblent plus enclines à répondre. Peut-être parce que la catégorie pour la comptabilisation des actifs financiers « disponibles à la vente » est souhaitable puisqu'elle limite la volatilité du résultat net et donc du ROA.

Mots clés : IFRS 9, instruments financiers; lobbying, normalisation comptable.

The role of actors in international accounting standardization: The case of IFRS 9

Abstract:

This study deals with the accounting standardization of financial instruments and, more specifically, the replacement of IAS 9 with IFRS 9. One of the aims of this study is to determine whether certain characteristics of firms can affect their propensity to participate in the standardization process. We first analyzed comment letters sent to the IASB regarding the third exposure draft entitled "Classification and measurement: specific changes to IFRS 9". 147 letters were analyzed, although we focused our analyses on the group of preparers of financial statements, i.e. companies. We observe little difference in responses between the various groups of respondents.

Our results based on a logit regression analysis are as follows: 1) Firms that responded to the first exposure draft have a greater propensity to respond to the second one. Assuming that the costs of the first response are the highest, it is fairly normal that firms that have already responded to an exposure draft are more likely to respond to subsequent Exposure Drafts on the same matter; 2) firms that have reclassified certain financial instruments during the 2008 financial crisis have a greater propensity to respond. Building on Heem et al. (2012), it is not surprising that firms that have previously used this practice are those with the greatest propensity to participate in the standardization process. Referring to this study, it appears that firms that chose to reclassify certain financial instruments were less profitable and less capitalized than those that did not. The objective of the reclassification was therefore probably to avoid recognizing losses in the income statement by allowing these losses to be recognized in the comprehensive income. By defining and classifying the category "at fair value through other comprehensive income", the Exposure Draft effectively avoids the recognition of losses in net income; 3) Firms with unrealized investment gains in the comprehensive income are less likely to respond. The higher the amount of unrealized gains, the more firms would want to retain the ability to transfer these amounts to other comprehensive income as permitted by the proposed standard. In doing so, there will be less volatility in net income; 3) Debt (debt / equity) is positively related to the propensity to respond to the exposure draft. Given that the Exposure Draft proposes to change the accounting for financial liabilities, it is possible that companies with more debt were willing comment; 4) the most profitable firms (ROA) seem more inclined to respond. This might be because the category of accounting for "available-for-sale" financial assets is desirable because it limits the volatility of the net income and thus of the ROA.

Key words: Accounting standard setting, IFRS 9, financial instruments, lobbying.

Le rôle des acteurs dans la normalisation comptable internationale :

Le cas de la norme IFRS 9

Introduction

L' « International Accounting Standard Board » (IASB), anciennement l' « International Accountings Standards Committee » (IASC) est un organisme international privé, à but non lucratif, dont la mission est « d'assurer la transparence, la responsabilité et l'efficacité des marchés financiers au niveau international ». Sa principale fonction consiste en l'élaboration d'un ensemble de normes comptables à usage international, appelées « International Financial Reporting Standards » (IFRS). L'utilisation d'un référentiel comptable international permet, selon l'IASB, une amélioration générale de la comparabilité et de la qualité des informations financières produites par les entreprises, ce qui favorise la prise de décisions économiques des investisseurs. En 2016, toujours selon l'IASB, 122 pays sur 147 exigent que les firmes utilisent les IFRS lorsqu'elles ont une obligation de rendre publics leurs comptes. L'organisme souligne également que la plupart des pays n'ayant pas adopté les IFRS ne requièrent pas des firmes voulant se financer sur leurs marchés boursiers un jeu supplémentaire d'états financiers.

Pour faciliter l'acceptation des normes, l'IASB a, en outre, opté pour un processus de normalisation consultatif. Même si la participation est encouragée par cet organisme, comme le mentionnent cependant Chatham et al. (2010), pour chaque répondant, il y a des milliers de non-répondants. Un des buts de ce papier est de mieux comprendre ce phénomène. Plus précisément, nous cherchons à vérifier s'il existe des déterminants favorisant la participation au processus de

normalisation. Étant donné que la littérature sur le lobby en contexte de normalisation comptable montre que la décision de participer peut être influencée par l'impact de la norme sur l'information financière présentée, nous avons choisi d'étudier la normalisation des instruments financiers. Il s'agit en effet, selon Chatham et al. (2010) ainsi que Huian (2013a, b), d'un sujet comptable ayant un fort impact, surtout économique, et qui suscite encore aujourd'hui de vives réactions auprès des différents groupes de parties prenantes. L'analyse effectuée a donc porté sur les lettres de commentaires reçues relativement à l'exposé-sondage de novembre 2012 : « Classement et évaluation : modifications circonscrites apportées à IFRS 9 ». Il s'agit du troisième exposé-sondage relatif à cette norme proposé par l'IASB. En se référant à la littérature existante, nous avons tout d'abord tenté de mieux connaître les parties prenantes participantes. Nous avons ainsi étudié la provenance des participants, leur rôle et leur opinion globale relativement à la norme. Les statistiques descriptives montrent que les pays européens sont prépondérants et que nombreux sont les participants issus d'un pays provenant d'un système anglo-saxon. Même si les préparateurs d'informations comptables se sont manifestés lors du processus de normalisation, la majorité des participants sont des régulateurs, soit des organismes de réglementations ou encore des associations professionnelles. Il semblerait également que les répondants sont davantage en défaveur qu'en faveur avec le projet et que les réponses aux questions de l'exposé-sondage ne varient pas substantiellement selon le rôle du participant.

En étudiant, par la suite, davantage le groupe des préparateurs d'informations financières, notamment en analysant des caractéristiques précises entre les répondants et leurs principaux compétiteurs qui ne se sont pas manifestés, nous avons cherché à vérifier s'il existait des déterminants susceptibles d'influencer la participation. Cette recherche se distingue des études précédentes puisque la plupart d'entre elles ont souvent regardé les caractéristiques des

répondants uniquement sans toutefois les comparer. Cette procédure est cependant importante pour mieux saisir la propension à participer. Nous avons ainsi étudié la taille, la performance opérationnelle, l'endettement, les flux monétaires disponibles, le risque, certaines données des états financiers, notamment la présence de gains ou des pertes comptabilisés dans le compte du résultat global et le recours à une reclassification antérieure des instruments financiers. Nous avons également vérifié si les firmes étudiées au sein des deux groupes avaient préalablement participé au processus de normalisation. Il apparaît que le niveau d'endettement, la performance, la magnitude des éléments constatés au compte du résultat global, le reclassement antérieur d'instruments financiers et la participation précédente ont un effet sur la propension à répondre.

Cette étude s'inscrit dans la recherche sur les processus de normalisation comptable. Il importe de poursuivre les travaux en la matière puisque la participation est au cœur même de la transparence du processus et l'IASB, s'il veut conserver sa légitimité, doit continuellement trouver des moyens de l'encourager. La première section de cet article consiste à recenser la littérature existante. La seconde porte sur l'échantillon et la méthodologie. La troisième sert à exposer les principaux résultats et la dernière vise à conclure.

Revue de la littérature

La mission que s'est fixée l'IASB à sa création, soit : « élaborer un ensemble de Normes IFRS afin d'assurer la transparence, la responsabilité et l'efficacité des marchés financiers au niveau international » n'était pas simple à réaliser. Pour que les normes élaborées soient acceptées par le plus grand nombre, l'IASB devait trouver des moyens d'acquérir une légitimité.

Selon Richardson et Eberlin (2011), ce besoin est d'autant plus important qu'il s'agit d'un organisme privé international, soumis à aucune loi supranationale, et qui de ce fait, n'a aucune obligation de reddition de comptes. Pour contribuer au développement de sa légitimité, l'IASB a donc, entre autres, modifié sa structure organisationnelle et mis en place un processus d'élaboration des normes interactif. Ce processus suit différentes étapes au cours desquelles le public est souvent amené à se prononcer. Selon Durocher et al. (2007), plus la participation est élevée, plus le processus est transparent et plus la légitimité de l'IASB devient importante. En transposant le modèle de vote de Down (1957), Sutton (1984) a développé un modèle qui considère l'activité de lobby dans un contexte de normalisation, tel que celui adopté par l'IASB. Le modèle proposé s'appuie sur la prémisse qu'un individu a deux options : faire du lobby ou ne pas en faire. Les individus étant rationnels feront du lobby si les avantages qu'il procure sont supérieurs aux coûts qu'il occasionne compte tenu de la probabilité que l'activité de lobby fonctionne i.e. qu'elle influence le normalisateur de la façon voulue. Le modèle proposé par Sutton (1984) a souvent servi de fondement à la littérature pour répondre aux questions suivantes : qui sont les lobbyistes ? Quelles méthodes devraient être utilisées pour faire du lobby ? Et quels sont les meilleurs moments pour faire du lobby ?

Concernant la première question, soit celle qui porte sur les lobbyistes, nous pouvons constater, en nous référant à la littérature, qu'elle comporte divers volets dont la catégorisation des différents groupes de lobbyistes ainsi que l'identification de leur profile, notamment par la détermination de caractéristiques et de facteurs pouvant favoriser leur participation lors processus de normalisation comptable. À propos des groupes, nous pouvons observer certaines divergences de dénomination et de classification dans la littérature. Ceux qui reviennent dans la plupart des études ayant analysé plus d'un type de parties prenantes (Sutton, 1984; Jorissen et al., 2007;

Huian, 2013(a, b) et Carvalho et al., 2015) sont : les régulateurs, les professionnels, les utilisateurs de l'information financière et les préparateurs de l'information financière. La catégorie des régulateurs inclut généralement les autorités des marchés financiers, les instances légales, les ordres comptables nationaux et les associations professionnelles. Les experts-comptables et les auditeurs font partie de la catégorie des professionnels. Les analystes financiers et autres individus qui utilisent les états financiers sont dans le groupe des utilisateurs. Les entreprises et dirigeants qui établissent des états financiers sont considérés comme des préparateurs. Une précision s'impose toutefois relativement aux institutions financières. En considérant que les sociétés financières sont amenées à utiliser les états financiers pour choisir leurs investissements, Huian (2013a), par exemple, les classe parmi les utilisateurs. Du fait qu'elles doivent produire des états financiers, d'autres chercheurs, tels que Sutton (1984), Jorissen et al. (2007), Chatham et al. (2010), Huian (2013b) et Reuter et al. (2015) les incluent dans la catégorie des préparateurs. Par ailleurs, Carvalho et al. (2015) les classent également dans cette catégorie, mais font la distinction entre les préparateurs financiers de ceux qui ne le sont pas. D'autres catégories existent, telles que les académiciens et les consultants. En raison du faible taux de participation de ces parties prenantes, elles sont toutefois souvent regroupées au sein de la catégorie « autres » (Huian, 2013 (a, b) qui comprend également tout individu ayant manifesté le besoin de participer au processus de normalisation, mais qui ne peut être classé dans les groupes précédents.

Dépendamment des recherches, l'ensemble ou une partie de ces groupes sont étudiés. Par exemple, Durocher et al. (2007) ainsi que Georgiou (2010) se sont focalisés sur les utilisateurs. L'intérêt d'étudier cette partie prenante est la place centrale que lui accorde l'IASB en ayant comme objectif premier l'élaboration d'un ensemble de normes facilitant leurs prises de

décisions économiques. Malgré ce fait, il apparaît que cette partie prenante s'intéresse peu au processus de normalisation¹. Les raisons dénotées par Gergiou (2010) sont : le coût de la participation, le sentiment d'être représenté adéquatement par d'autres acteurs, le manque d'expertise, l'impression que l'IASB n'accueillerait pas favorablement les propositions formulées, l'impact négligeable des changements proposés et le sentiment que les positions prises sont les mêmes que celles de l'IASB.

En se référant aux recherches ayant étudié plusieurs groupes (Sutton, 1984; Tutticci et al., 1994; Chatham et al., 2010; Giner et al., 2012; Huian, 2013 (a, b); Carvalho et al., 2015 et Reuter et al., 2015), il ressort que les préparateurs des états financiers sont ceux qui font le plus de lobby. Sutton (1984) explique ce phénomène par le fait qu'il s'agit des parties prenantes les plus touchées par les normes comptables. En ce qui concerne le profil des lobbyistes, en se référant aux études de Durocher et al. (2007), Richardson et al. (2010), Chatham et al. (2010), Orens et al. (2011), Giner et al. (2012) ainsi que Huian (2013b), nous pouvons constater que le contexte réglementaire, la taille et le sujet de la norme visée peuvent également avoir un effet sur la propension à répondre.

Comme il en fut mention précédemment, 122 pays utilisent dorénavant les normes IFRS comme référentiel comptable. Avant, chacun de ces pays était responsable de sa propre normalisation comptable. Dépendamment des pays, les normes pouvaient être élaborées par l'État ou encore par des organismes comptables internationaux. Les processus de normalisation étaient donc plus ou moins participatifs et c'est pourquoi, Chatham et al. (2010), Richardson et al. (2010), Orens et al. (2011) ainsi que Huian (2013b) ont considéré le contexte réglementaire lors

¹ Chatham et al. (2010), en se référant aux études de Weetman et al. (1996) et de Durocher et al. (2007), considèrent que le faible taux de participation des utilisateurs est conforme à la littérature en la matière, mais qu'il est dans une certaine mesure en contradiction avec l'objectif de l'IASB de servir les besoins des utilisateurs.

de leur analyse. En classant les systèmes comptables sous deux catégories : anglo-saxon versus continental, Chatham et al. (2010) remarquent qu'il y a environ deux fois plus de répondants issus de pays utilisant le premier système ; le système anglo-saxon étant plus participatif que le continental. La nation la plus représentée étant le Royaume-Uni; résultat qui est corroboré par Huian (2013b). Ces deux recherches permettent également de constater que la majorité des répondants sont européens. Il est à noter que les pays nord-américains sont bien représentés, mais que leurs taux de participation sont tout de même inférieurs à ceux observés en Europe. Ceci est peut-être attribuable au fait que les IFRS ont été obligatoires à partir de 2005 en Europe, ce qui n'est pas le cas en Amérique.

Relativement à la taille, Giner et al. (2012) remarquent que les préparateurs qui participent proviennent souvent des grandes organisations. En s'appuyant sur le modèle de Sutton (1984), Chatham et al. (2010) estiment qu'il est logique que les grandes entreprises participent davantage, étant donné les moyens dont elles disposent. Elles sont en effet plus susceptibles que les petites firmes d'être aptes à influencer les normalisateurs et à absorber les coûts liés au lobby. De plus, l'impact économique des changements devant normalement être supérieur pour ce type de firmes, les gains potentiels du lobby devraient donc être plus importants.

En raison de l'impact économique qu'il a sur les états financiers des firmes, le thème de la norme devant être modifiée ou changée peut également avoir un effet sur l'intéressement des divers groupes au processus de normalisation. Sutton (1984), Chatham et al. (2010), Orens (2011) ainsi que Giner et al. (2012) estiment que la participation devrait être intensifiée lorsque la modification touche des postes importants, tels que : le résultat net, le total des actifs et des passifs ou encore les capitaux propres. De tels changements, ayant généralement des

répercussions sur les flux monétaires, la structure d'endettement ou encore la rentabilité affichée des firmes, devraient affecter leur financement des firmes en influençant indirectement la prise de décisions économiques des investisseurs actuels et futurs. La comptabilisation des instruments financiers en affectant tous les états financiers, incluant les notes, constitue donc un contexte idéal pour vérifier ces idées et c'est pourquoi, nous avons choisi la refonte de l'IAS 39 comme sujet d'étude.

En résumé, les recherches qui se sont intéressées aux lobbyistes montrent que ces derniers sont souvent des préparateurs d'informations financières, des utilisateurs, des organismes de réglementation ou encore des professionnels. Il apparaît que le groupe des préparateurs soit celui qui participe le plus. Le contexte réglementaire, la taille et le sujet de la norme devant être changée ou modifiée semblent également être des déterminants de la participation.

Concernant les méthodes de lobby, selon Sutton (1984), Georgiou (2010) et Orens et al. (2011), les parties prenantes peuvent essentiellement communiquer leurs commentaires aux organismes de réglementation de façon directe ou indirecte. Un individu ou une organisation voulant se prononcer lors du processus de normalisation peut s'adresser directement à l'IASB : en envoyant des lettres de commentaires en réponse aux exposés-sondages, en participant à des tables rondes, en organisant des rencontres ou des conversations privées avec les membres ou le personnel technique de l'organisme ou encore en ayant des employés agissant à titre de conseillers pour l'IASB. S'ils ne peuvent ou ne veulent pas agir directement, ils ont la possibilité d'utiliser des méthodes indirectes. Ils peuvent, par exemple, exprimer leurs opinions en s'adressant aux médias, en faisant appel aux autorités gouvernementales concernées, en s'adressant à des organisations professionnelles ou encore en s'en remettant à leur firme

d'auditeurs. Selon Sutton (1984), ils devraient logiquement opter pour la méthode qui est la plus efficace. Autrement dit, celle qui maximisera leur influence tout en gardant les coûts à un niveau minimal. Au vu des résultats obtenus dans la littérature, il semblerait que ce soit les lettres de commentaires puisqu'il s'agit de la méthode la plus utilisée. Ceci dit, ces résultats peuvent être biaisés par le fait que les autres méthodes sont souvent difficilement accessibles pour un grand nombre de participants. De plus, d'un point de vue académique il est très difficile d'obtenir les informations relatives aux autres méthodes et c'est pourquoi, la plupart des recherches ont choisi d'analyser les lettres de commentaires. Il est toutefois possible de vérifier aisément si les participants s'en remettent à leurs auditeurs en utilisant des réponses similaires. De ce fait, il peut s'avérer intéressant d'étudier les réponses des participants en lien avec celles de leur auditeur respectif pour constater si certaines méthodes indirectes sont utilisées.

Les parties prenantes ont non seulement la possibilité de participer au processus de normalisation comptable, mais elles peuvent le faire à différents moments. Elles devraient même, selon Sutton (1984), participer avant que le processus ne soit enclenché. Il avance effectivement qu'il est moins coûteux et plus facile d'influencer les normalisateurs avant que leurs positions ne soient concrétisées. Il est toutefois très difficile de procéder ainsi et c'est pourquoi, les parties prenantes se manifestent souvent aux différents moments fixés dans le cadre du processus. Georgiou (2010) identifie six moments où il est possible d'intervenir : « agenda formation stage », « Drafting stage of discussion paper », « Exposure period of discussion paper », « Drafting stage of exposure draft », « Exposure period of exposure draft » et « drafting stage of IFRS ». Il considère les trois premiers comme ayant lieu au commencement du processus de normalisation alors que les trois derniers se situent à la fin. Contrairement à l'idée de Sutton (1984), selon laquelle la participation a davantage d'influence au début du processus qu'à la fin,

Georgiou (2010) remarque que celle-ci est plus forte dans les dernières étapes du processus. Giner et al. (2012) constatent, quant à eux, que les diverses parties prenantes ne se manifestent pas aux mêmes moments du processus. Il semblerait que la participation des groupes « professionnels » et « régulateurs » soit plus active au commencement du processus. Les « préparateurs », pour leur part, auraient tendance à se prononcer davantage dans les dernières étapes de l'élaboration des normes comptables. Durocher et al. (2007) montrent que les utilisateurs considèrent qu'un des devoirs des professionnels est de participer à l'élaboration des normes comptables. De ce fait, il semble normal que ce groupe participe tout au long, mais surtout au début du processus, moment où il est le plus susceptible d'inspirer la normalisation comptable qui est encore en évolution à ce stade. Toujours selon ces auteurs, les organismes de normalisation devraient encourager tous les groupes à se manifester puisque la participation confère de la légitimité à tout processus de normalisation. Les nouvelles normes devraient normalement être plus facilement acceptées si leur élaboration a été participative. En étudiant, le troisième exposé-sondage, il est possible de considérer que la présente recherche étudie le lobby en fin de processus. Cet exposé-sondage a en effet constitué une des dernières étapes de la refonte de l'IAS 39.

L'IASB, en se souciant de sa légitimité, a certes opté pour un processus de normalisation interactif, certains universitaires s'interrogent cependant sur la fonctionnalité de ce procédé. Autrement dit, ils ont cherché à vérifier si le lobby influençait la normalisation. À la lecture de l'étude de Giner et al. (2012), il est possible d'estimer que le lobby fait auprès du FASB concernant la normalisation de la rémunération fondée sur des actions ait fonctionné. Les constantes révisions apportées à l'IFRS 9 supposent également, selon Chatham et al. (2010), que le lobby fonctionne. En effectuant des modifications considérant les commentaires reçus, l'IASB

montre en effet que les normalisateurs se soucient de l'opinion des diverses parties prenantes. Les résultats de Heems et al. (2012) corroborent également cette idée. Ces chercheurs montrent effectivement que lobby pratiqué lors de la crise financière de 2008 a réussi à influencer l'IASB, relativement à la comptabilisation des instruments financiers, notamment en permettant la reclassification des instruments financiers. Cette modification à la norme a permis à certaines entreprises d'afficher un résultat net plutôt qu'une perte nette. Étant donné que le reclassement a avantagé plusieurs firmes lors de la crise financière, il est possible de penser que les entreprises qui y ont eu recours seront plus enclines à participer au processus de normalisation des instruments financiers. L'alternative à la nouvelle norme qui permet le reclassement si certaines conditions sont respectées est l'ancienne norme qui ne le permettait pas. De ce fait, il peut être opportun de considérer le reclassement lors de l'analyse.

Dans sa recherche de légitimité, l'IASB a choisi d'intégrer ses diverses parties prenantes à son processus de normalisation. Seulement, pour atteindre l'objectif visé, il faut que ces dernières s'impliquent. Autrement dit, qu'elles participent. Selon Chatham et al. (2010), il apparaît malheureusement que ce ne soit pas le cas. En raison de l'importance de la participation au processus de normalisation, plusieurs académiciens s'y sont intéressés. Ils ont notamment tenté de déterminer qui participent, quelles méthodes ils utilisent pour le faire et quand le font-ils. Ils n'ont cependant pas comparé les caractéristiques des participants à celles des non-participants, et cette comparaison est importante pour mieux saisir les nuances entre ces deux groupes. Elle peut notamment aider les normalisateurs à développer de nouvelles façons d'intéresser les diverses parties prenantes au processus de normalisation. En effectuant cette analyse, cette recherche contribue donc à la littérature existante.

Échantillon et méthodologie

Cette étude porte sur la normalisation des instruments financiers et plus précisément sur le remplacement de l'IAS 39 par l'IFRS 9. Ce projet de normalisation a débuté en 2009 et la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme est le 1^{er} janvier 2018. Un des buts de cette recherche étant de déterminer si certaines caractéristiques des firmes peuvent affecter la propension à la participation au processus de normalisation, nous avons donc tout d'abord analysé les lettres de commentaires envoyées à l'IASB relativement à l'exposé-sondage ES/2012/4 intitulé : « Classement et évaluation : modifications circonscrites apportées à IFRS 9 ». 147 lettres ont ainsi été analysées. L'exposé-sondage étudié comporte neuf questions. Chacune des réponses à ces questions a été codée, et ce, pour chaque répondant. En se référant à la littérature, il est possible de constater qu'il existe plusieurs échelles de codage. La plus simple étant composée de trois catégories : « pour », « contre » et « neutre / abstention » (Giner et al., 2012; Carvalho et al., 2015; Reuter et al., 2015, sont des chercheurs qui ont eu recours à ce procédé) . D'autres, comme Huian (2013a, b), Chatham et al. (2010) ainsi que Orens et al. (2011) ont apporté des précisions en nuancant le « pour » et le « contre » afin de considérer les réserves exprimées par les répondants. Ils ont donc, pour la plupart, ajouté les catégories suivantes : « partiellement pour » et « partiellement contre ». Dans cette recherche, c'est cette méthode qui a été retenue. Plus précisément, nous avons classé les réponses sur une échelle de 1 à 5 : Négatif (1) ; Plutôt négatif (2) ; Neutre (3) ; Plutôt positif (4) ; Positif (5). Bien que l'exposé-sondage adresse neuf questions, quatre questions ont été retenues aux fins d'analyse dans cette recherche, soit les questions 4a, 4b, 6 et 7. À notre avis, il s'agit des questions les plus susceptibles d'avoir un impact sur les états financiers des firmes. La question 4 (a et b) vise, en quelque sorte, à introduire la catégorie d'évaluation « à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat

global ». La 6^{ième} porte sur la comptabilisation des passifs à la juste valeur. La 7^{ième} suggère que la version proposée de l'exposé-sondage, soit la seule utilisée lorsque l'application anticipée est permise². Pour compléter l'échantillon des répondants, nous avons identifié la provenance de chacun d'eux afin de vérifier si le contexte réglementaire pouvait influencer la propension à répondre. Nous avons également réparti ceux-ci selon les différents groupes proposés dans la littérature. Ainsi, les répondants ont été classés selon cinq groupes. Les groupes utilisés sont : les préparateurs issus du secteur bancaire et des assurances, les préparateurs provenant des autres secteurs d'activités, les régulateurs (lesquels comprennent les organismes de réglementation, les organisations et les associations professionnelles), les professionnels de la comptabilité et les utilisateurs. La distinction entre les répondants est notamment utile pour déterminer si certains groupes participent plus que d'autres et si leurs opinions, eu égard à l'exposé-sondage étudié, varient substantiellement. La catégorisation des différents groupes permet également d'identifier les « préparateurs », lesquels seront davantage étudiés pour vérifier s'il existe des facteurs influençant la décision de participer.

² Voici les questions, telles que formulées par L'IASB :

Q4) Êtes-vous d'accord pour qu'il soit obligatoire d'évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dans lequel les actifs sont gérés à la fois afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et en vue de la vente (sous réserve de l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels) de sorte que :

- (a) les produits d'intérêts, les pertes de valeur et tout profit ou perte sur décomptabilisation soient comptabilisés en résultat net de la même façon que les actifs financiers évalués au coût amorti ;
- (b) tous les autres profits ou pertes soient comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ?

Q6) Êtes-vous d'accord pour que l'option de la juste valeur déjà offerte dans IFRS 9 soit étendue aux actifs financiers qui seraient sinon obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ? Si non, pourquoi, et quelle autre solution proposez-vous ?

Q7) Êtes-vous d'accord pour que l'entité qui choisit d'appliquer IFRS 9 par anticipation après la publication de la version intégrale d'IFRS 9 soit tenue d'appliquer la version intégrale d'IFRS 9 (c'est-à-dire la version incluant tous les chapitres) ? Si non, pourquoi ? Croyez-vous que le délai de six mois qu'il est proposé d'accorder entre la publication de la version intégrale d'IFRS 9 et l'entrée en vigueur de l'interdiction visant l'adoption d'une version antérieure d'IFRS 9 soit suffisant ? Si non, de quelle durée serait le délai approprié et pourquoi ?

Une fois les « préparateurs » identifiés, nous avons cherché à connaître leur auditeur pour l'exercice 2013, afin de comparer leurs réponses à celles de ces derniers et ainsi vérifier si les répondants utilisaient des méthodes indirectes. Par la suite, nous avons tenté de sélectionner pour chacun des « préparateurs » une entreprise contrôle. Autrement dit, une entreprise similaire qui a toutefois choisi de ne pas participer au processus de normalisation. Étant donné qu'il y avait 44 répondants « préparateurs », nous nous retrouvons avec une possibilité de 88 observations. Les firmes témoins ont été identifiées à l'aide de la base de données MergentOnline. Pour chacune des firmes de l'échantillon, nous avons retenu les compétiteurs proposés par cette base de données. Nous avons conservé celles qui avaient une taille correspondant à +/- 10 % des actifs totaux de la firme étudiée. Si plus d'une firme répondait à ces critères, nous avons choisi celle qui avait le ROA le plus près. Quatre firmes sont choisies deux fois dans le groupe de contrôle pour l'appariement, ce qui nous amène à 84 firmes. Pour ces deux groupes, nous avons sélectionné diverses données financières permettant de mesurer, entre autres, les gains et les pertes non réalisés du résultat global, leur niveau d'endettement (ratios dette / capitaux propres; dette/actif), leur performance opérationnelle (rendement de l'actif et des fonds propres), leur risque (Tier 1), leurs flux monétaires disponibles (ratio FCF/actif) et leur taille (actif total). En se référant à la littérature, nous avons constaté que le moment de la réponse pouvait être choisi stratégiquement, pour considérer ce fait, nous avons regardé si les firmes identifiées avaient, préalablement à l'exposé-sondage, étudié participé au processus de normalisation des instruments financiers. Enfin, puisque le reclassement des instruments financiers est susceptible d'influencer la propension de répondre, nous avons vérifié si les entreprises sélectionnées avaient eu recours à cette pratique lors de la crise financière, soit au cours de l'année 2008. Étant donné que diverses données sont manquantes dans la base de données Bloomberg, notamment pour la décision de reclasser les instruments financiers (18 données manquantes), les gains/pertes non réalisés

contenus dans le résultat global, etc., nous nous retrouvons avec un échantillon final de 61 observations.

Résultats

En se référant à la littérature, nous avons dans un premier temps étudié la provenance des participants. Ils sont issus de 29 pays différents. Le pays le plus représenté étant les États-Unis avec 18 répondants. Viennent ensuite le Royaume-Uni et la Chine avec 16 répondants chacun. Deux des pays ayant le plus de participants sont issus du système anglo-saxon, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il est plus participatif que le continental (Chantham et al., 2010; Huian, 2013b). Les répondants sont répartis sur 5 continents. Certains participants étant des organisations européennes ou internationales n'ont pas été assignés à un pays ou à un continent, ce qui explique que le nombre de répondants présentés dans les tableaux, ci-dessous, est inférieur au nombre de lettres analysées.

Tableau 1

Nombre de répondants par pays

Pays	N
Afrique du sud	1
Allemagne	8
Australie	9
Autriche	3

Brésil	1
Canada	5
Chine	16
Corée du sud	1
Danemark	2
Espagne	3
États-Unis	18
France	10
Hollande	1
Inde	4
Irlande	1
Italie	1
Japon	6
Kenya	1
Malaisie	4
Mexique	1
Niger	1
Norvège	1

Nouvelle-Zélande	3
Pakistan	1
Royaume-Uni	16
Rwanda	1
Suède	4
Suisse	3
Zambie	1
Total	127

Tableau 2

Nombre de répondants par continent

Continent	N
Europe	66
Amérique	26
Asie	34
Océanie	11
Afrique	4
Total	141

Le fait qu'environ 47 % des répondants sont européens peut s'expliquer par l'application obligatoire des IFRS depuis 2005 pour toutes les sociétés cotées sur une bourse européenne. L'usage répandu de ce référentiel augmente en effet le nombre de participants potentiels. Le fait que les sociétés cotées utilisent ces normes depuis 2005 peut également avoir un impact sur le taux de participation. Il se peut effectivement que leur expérience augmente leur propension à la discussion. Ces chiffres laissent présager que le contexte réglementaire peut, dans une certaine mesure, avoir un effet sur la participation.

Toujours en se référant à la littérature, les répondants ont été classés selon cinq groupes. Le tableau 3 permet de constater que le groupe étant plus représenté est celui des régulateurs avec

un taux d'environ 58 %, ce qui est quelque peu surprenant puisque la littérature (Sutton, 1984; Tutticci et al., 1994; Chatham et al., 2010; Giner et al., 2012; Huian, 2013 (a, b); Carvalho et al., 2015 et Reuter et al., 2015) montre souvent que les préparateurs sont le groupe prépondérant. Au vu des résultats, les préparateurs, toutes catégories confondues représentent 33 % des participants. La catégorisation montre qu'il y en a davantage qui proviennent du système bancaire et des assurances, ce qui peut s'expliquer par la norme étudiée qui porte sur les instruments financiers, lesquels sont souvent utilisés par les entreprises de cette industrie. Nous pouvons également constater la faible participation des professionnels de la comptabilité. En se référant à Durocher et al. (2007), ce groupe devrait toutefois être incité à participer en raison de son expertise. Deux explications sont plausibles. La première réside dans la classification. Bien que les firmes comptables fassent parti de ce groupe, les organismes nationaux de comptabilité ont plutôt été inclus dans la catégorie régulateurs. La seconde est que les lettres de commentaires étudiées sont relatives au 3^{ième} exposé-sondage. Comme le mentionnent Durocher et al. 2007, les professionnels sont davantage enclins à participer au début du processus de normalisation. De plus, comme l'observent Giner et al (2012) les préparateurs participent davantage à la fin du processus. Conformément à la littérature, il est possible de constater que les utilisateurs sont peu représentés.

Tableau 3

Nombre de répondants par groupes

Groupes	Nombre de répondants
Préparateurs issus du secteur bancaire et des assurances	39
Préparateurs autres	9
Régulateurs (organismes de réglementation, organisations et associations professionnelles)	85
Professionnels de la comptabilité	9
Utilisateurs	5
Total	147

La littérature mentionne que le contexte réglementaire peut influencer la propension à participer et les résultats obtenus semblent appuyer cette idée. Elle mentionne également qu'il peut être opportun d'étudier les réponses obtenues. À cet effet, comme il en fut mention précédemment, nous avons choisi d'étudier plus en détails certaines questions de l'exposé-sondage, soient celles que nous jugions avoir le plus d'impact sur les états financiers. Le tableau 4 présente les résultats de cette analyse.

Tableau 4**Réponses aux questions de l'exposé sondage IFRS9**

1 : Négatif ; 2 : Plutôt négatif ; 3 : Neutre ; 4 : Plutôt positif 5 : Positif		Q4a	Q4b	Q6	Q7
Préparateurs- Banques et assurance	Moyenne	2.54	2.67	2.21	2.67
N : 39	Écart type	0.99	1.03	0.95	0.98
	Min.	1	1	1	1
	Max	4	4	5	4
Préparateurs- Autres	Moyenne	3.00	3.11	2.11	2.33
N : 9	Écart type	1.12	1.05	0.78	0.78
	Min.	1	1	1	1
	Max	4	4	3	3
Régulateurs	Moyenne	2.86	2.88	2.44	2.63
N : 85	Écart type	1.03	1.01	0.92	0.88
	Min.	1	1	1	1

	Max	5	5	4	4
Professionnels N : 9	Moyenne	3.00	3.00	1.78	2.33
	Écart type	1.22	1.22	0.44	1.32
	Min.	2	2	1	2
	Max	5	5	2	5
Utilisateurs N : 5	Moyenne	3	3.20	2.40	3.00
	Écart type	1	0.84	1.14	1.22
	Min.	2	2	1	1
	Max	4	4	4	4

Les résultats montrent que ce sont les « organismes » et les « professionnels » qui semblent les plus favorables à l'exposé-sondage. Néanmoins, il apparaît dans l'ensemble que les parties prenantes, ayant choisi de participer, sont plutôt en désaccord avec le projet proposé. Ceci est en conformité avec l'idée généralement admise dans la littérature que les parties prenantes sont davantage susceptibles de se manifester pour souligner leur mécontentement que leur approbation. Les analyses effectuées montrent également que les moyennes parmi les groupes ne varient pas substantiellement. Enfin, les résultats de l'analyse (non présentés ici) comparant les réponses des « préparateurs » à celles de leur auditeur respectif ne sont pas significativement

différents. Ce qui laisse présager que ce groupe de participants ne semble pas avoir recours à cette méthode indirecte pour participer au processus de normalisation.

La deuxième partie de l'analyse consiste à comparer certaines des caractéristiques des répondants « préparateurs » à celles de « préparateurs » similaires qui ont fait le choix de ne pas répondre à l'exposé-sondage, et ce, notamment pour mieux saisir les nuances entre ces deux groupes. De ce fait, nous avons effectué des analyses univariées paramétriques et non paramétriques. Le tableau 5 permet d'exposer ces résultats.

Tableau 5

Statistiques descriptives

	Répondants		Non répondants		t-test	Kruskal Wallis
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Valeur p	Chi2
Gains/pertes non réalisés au résultat global / Actif	-0,002	0	-0,039	-0,002	0,171	0,266
- Gains	0,002	0	0,163	0,002	0,185	0,006
- Pertes	-0,012	-0,001	-0,003	-0,003	0,128	0,003
ROA	0,015	0,008	0,013	0,009	0,394	0,769
ROE	9,980	8,754	9,840	8,803	0,479	0,963
Dettes / Capitaux propres	336,44	265,32	214,54	136,76	0,019	0,145
Dettes / Actif	0,132	0,097	0,112	0,095	0,214	0,735

Réponse initiale	0,272	0	0,025	0	0,003	0,006
Reclassement	0,486	0	0,207	0	0,009	0,020
Tier 1	12,581	12,410	11,913	11,390	0,264	0,455
Actif (Millions \$)	1 300 922	668 685	2 535 383	1 005 227	0,036	0,203
Flux de trésorerie disponible / Actif	0,007	0,013	0,820	0,015	0,145	0,432

Il apparaît, au vu de la significativité des différences de moyennes et de médianes, que le fait d’avoir préalablement participé aux processus de normalisation, notamment en répondant au premier exposé-sondage soumis par l’IASB, affecte la propension à répondre. Le reclassement des instruments financiers lors de la crise semble également influencer positivement la participation. En supposant que les coûts de la première réponse soient les plus élevés, il est dans une certaine mesure normal que les entreprises ayant déjà répondu à un exposé-sondage soient les plus enclines à répondre aux exposés-sondages subséquents. En ce qui concerne le reclassement, en s’appuyant sur les propos de Heem et al. (2012), il n’est pas surprenant que les entreprises qui y aient eu préalablement recours à cette pratique soient celles qui aient la plus grande propension à participer au processus de normalisation. En se référant à cette étude, il apparaît effectivement que les entreprises ayant choisi de reclasser certains actifs financiers étaient moins rentables et moins bien capitalisées que celles qui ne l’avaient pas fait.³ Le reclassement avait alors probablement pour objectif d’éviter de comptabiliser des pertes dans le compte du résultat en

³ C’est d’ailleurs ce que nous observons dans cette étude. Les firmes qui procèdent aux reclassements antérieurs à l’année 2013 sont moins rentables et plus endettées (moyenne ROA = 0,008 versus 0,019 ; $p < 0,05$) et plus endettées (moyenne Dettes/capitaux propres = 428 versus 176 ; $p < 0,000$).

permettant de les constater dans le résultat global. En précisant et en formalisant la catégorie « à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global », l'exposé-sondage permet justement d'éviter la comptabilisation de pertes au résultat net. Les entreprises ayant déjà eu recours à cette pratique répondent probablement pour pouvoir conserver cette catégorie.

Les tests non paramétriques montrent que les gains et les pertes présentés au résultat global des répondants sont significativement supérieurs à ceux des non-répondants. Ceci indique que leurs actifs financiers classés dans la catégorie « disponibles à la vente » sont probablement plus volatils. Au début du processus de normalisation, il fut proposé par l'IASB de supprimer cette catégorie d'actifs. Le fait qu'ils soient satisfaits que cette catégorie soit présente dans l'exposé-sondage étudié peut peut-être expliquer l'abstention de réponse.

Les résultats montrent également que la moyenne du ratio Dette/Capitaux propres des répondants est significativement supérieure à celle des non-répondants. Étant donné que l'exposé-sondage propose de modifier la comptabilisation des passifs financiers, il est possible que les entreprises ayant davantage de dettes aient voulu se prononcer. Ils montrent également que la moyenne des actifs des répondants est supérieure à celle des non-répondants, ce qui corrobore les résultats de Giner (2012). Comme l'ont mentionné Chatham et al. (2010), il est normal que les entreprises de grande taille participent davantage, vu les moyens dont elles disposent. La rentabilité opérationnelle ne semble toutefois pas affecter la propension à répondre. Dans le cas présent, il est normal que les ROA des deux groupes d'entreprises étudiées ne soient pas significativement différents puisqu'il s'agissait d'un des critères de jumelage.

Au vu des résultats, il semblerait que les firmes ayant répondu au premier exposé-sondage et celles ayant procédé à des reclassements ont une plus grande propension à répondre à l'exposé

sondage. Les gains et pertes non matérialisés, le niveau d'endettement et la taille sont également des facteurs susceptibles d'influencer la participation. Le travail effectué a été approfondi par une analyse multivariée dont les résultats sont présentés dans le tableau 6.

Tableau 6

Régression logistique des déterminants de la décision de répondre à l'exposé sondage IFRS 9

Réponse 1/0			Variables explicatives		Pour une variation de 10% dans la variable explicative (∂X_i) (100% pour les variables binaires) ²
	Coefficient ¹	Valeur p			
Gains/pertes non réalisés au résultat global / Actif	β_1	+/-	-408.79	0.054	-0,153
Gains/pertes non réalisés au résultat global / Actif X Pertes 1/0*	β_2	+/-	425.27	0.047	$(\beta_1 + \beta_2) - 0,007$
Pertes 1/0	β_3	+/-	-1.50	0.148	
ROA	β_4	+/-	34.31	0.078	0,012
Dettes / Capitaux propres	β_5	+/-	0.003	0.029	0,021
LnActif	β_6	+/-	-0.19	0.282	
Réponse initiale	β_7	+	2.69	0.017	0,673
Reclassement	β_8	+	0.99	0.115	0,245
F test d'égalité des coefficients $\beta_1 + \beta_2 = 0$			Ch2 = 2.22 (p < 0,12)		
N			61		
Wald			14.39 (0.06)		
Pseudo R-carré			28.3%		

(1) Test unidirectionnel si prédiction de signe, bidirectionnel autrement

(2) $\frac{\partial P}{\partial X_i} = P(1 - P) \beta$, alors, $\partial P = P(1 - P) \beta * \partial X_i$

∂X_i

P= 0.50, i.e. point milieu de probabilité de répondre à l'exposé sondage

∂X_i = Pourcentage de variation dans la variable indépendante (Kmenta, 1986, p. 551)

Les résultats corroborent que le fait d'avoir répondu antérieurement à un exposé-sondage ($p < 0,017$) et que le niveau d'endettement ($p < 0,029$) sont des facteurs influençant la participation. Ils montrent également que la présence de gains non réalisés sur placements contenus dans le résultat global semble reliée à la propension à moins répondre à l'exposé-sondage sur l'IFRS 9. La somme des coefficients $\beta_1 + \beta_2$ est positive ($-408 + 425 = 17$). Plus les montants de gains ou pertes non réalisés sont élevés, plus les firmes désireraient conserver la possibilité de passer ces montants en autres éléments du résultat global, ce que permet la norme proposée. Ainsi, pour les firmes à pertes, 17 multiplié par un chiffre négatif (pertes) donne également un faible impact négatif sur la propension à répondre à l'exposé sondage. Une variation de 10% dans la variable gains non réalisés réduit de 15,3% la probabilité de répondre à l'exposé sondage alors qu'en présence de pertes, la probabilité est réduite de 0,07%. Toutefois, comme le test de différence des coefficients n'est pas statistiquement différent de zéro ($\text{Chi}^2 = 2,22$; $p < 0,12$), nous pouvons conclure que seul le groupe de firmes présentant des gains affecte la propension à répondre. En supposant qu'il est préférable de constater les variations positives des actifs financiers directement en gains dans le compte du résultat, la catégorie « à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » ne semble alors pas souhaitable pour les entreprises affichant une forte rentabilité sur leurs actifs financiers. Comme il s'agit d'un point important de l'exposé-sondage, il se peut que les entreprises rentables n'ont pas souhaité se prononcer. Enfin, nous observons une relation positive entre la propension à répondre à l'exposé sondage le rendement de l'actif ($p < 0,078$). Il apparaît donc que les entreprises qui sont plus rentables soient plus enclines à répondre. Peut-être parce que la catégorie pour la comptabilisation des actifs financiers « disponibles à la vente » est souhaitable puisqu'elle limite la volatilité du résultat net et donc du ROA.

Conclusion

Cette recherche vise à déterminer si certaines caractéristiques des firmes sont susceptibles d'influencer leur propension à la participation au processus de normalisation. Pour vérifier si c'est effectivement le cas, nous avons étudié 147 lettres de commentaires soumises à l'IASB en réponse à l'exposé-sondage ES/2012/4 portant sur les instruments financiers. Cette analyse nous a tout d'abord permis de constater que, dans l'ensemble, les répondants participent davantage pour montrer leur désaccord que leur approbation envers les propositions de l'IASB. Il apparaît également que les régulateurs sont les plus enclins à participer. L'étude de la provenance des répondants montre, quant à elle, que le contexte réglementaire peut avoir un effet sur la participation. Les répondants sont pour, la majorité, européens et sont souvent issus d'un pays utilisant un système réglementaire anglo-saxon.

En étudiant de façon plus approfondie le groupe des « préparateurs », nous avons pu remarquer que le contexte réglementaire n'est pas le seul facteur susceptible d'influencer la propension à répondre. Nos résultats montrent en effet que les firmes qui ont répondu au premier exposé sondage et celles qui ont reclassé leurs instruments financiers lors de la crise financiers tel que permis par l'IASB sont plus enclines à répondre. Il apparaît toutefois que les entreprises ayant des gains sur placement non réalisés au résultat global le soient moins. Par ailleurs, il semblerait que plus les montants de gains ou pertes non réalisés sont élevés, plus les firmes désireraient conserver la possibilité de passer ces montants en autres éléments du résultat global, ce que permet la norme proposée. Enfin, les firmes les plus endettées et les plus performantes seraient également les plus susceptibles de participer.

Les résultats obtenus permettent dans une certaine mesure d'affirmer qu'il existe des facteurs affectant la propension à répondre à un projet de norme comptable. Malheureusement, il est difficile de déterminer si ceux identifiés dans la présente recherche sont souvent valides étant donné que le processus de normalisation étudié concerne l'élaboration d'une seule norme. Il serait alors intéressant de les étudier dans un autre contexte. Autrement dit, de vérifier s'ils s'appliquent toujours lorsqu'une autre norme est modifiée. Nous aurions également pu considérer d'autres déterminants. Il aurait en effet été intéressant de vérifier si la gouvernance propre à une entreprise peut influencer la propension à répondre.

Bibliographie

- Carvalho, C.D.F. da Mota, Albuquerque, F.H.F., Quirós, J.T., Justino, M.R.F. 2015. An Analysis of Differences in Terms of Professional Interests Based on the Project to Replace IAS 39. *Revista Contabilidade & Finanças*, 26(68), pp.181–194.
- Chatham, M.D., Larson, R.K., Vietze, A. 2010. Issues Affecting the Development of an International Accounting Standard on Financial Instruments. *Advances in Accounting*, 26(1), pp.97–107.
- Downs, A., 1957. An Economic Theory of Political Action in a Democracy. *Journal of Political Economy*, 65(2), pp.135–150.
- Durocher, S., Fortin, A., Côté, L. 2007. Users' Participation in the Accounting Standard-Setting Process: A Theory-Building Study. *Accounting, Organizations and Society*, 32(1–2), pp.29–59.
- Georgiou, G. 2010. The IASB Standard-Setting Process: Participation and Perceptions of Financial Statement Users. *The British Accounting Review*, 42(2), pp.103–118.
- Giner, B., Arce, M. 2012. Lobbying on Accounting Standards: Evidence from IFRS 2 on Share-Based Payments. *European Accounting Review*, 21(4), pp.655–691.
- Huian, M.C., 2013a. Stakeholders' Participation in the Development of the New Accounting Rules Regarding the Impairment of Financial Assets. *Business Management Dynamics*, 2(9), pp.23–35.
- Huian, M., 2013b. Analysis of the Constituents' Participation in the Development of the 1st Phase of IFRS 9 Financial Instruments. *Annals - Economy Series*, 1, pp.209–216.
- Jorissen, A., Lybaert, N., Poel, K.V. 2007. Lobbying Towards A Global Standard Setter – Do National Characteristics Matter? An Analysis of The Comment Letters Written To The IASB. *ResearchGate*.
- Kmenta, J. (1986). *Elements of Econometrics*, 2nd Edition, New York: Macmillan.
- Orens, R., Jorissen, A, Lybaert, N., Van Der Tas, L. 2011. Corporate Lobbying in Private Accounting Standard Setting: Does the IASB have to Reckon with National Differences? *Accounting in Europe*, 8(2), pp.211–234.
- Reuter, M., Messner, M, 2015. Lobbying on the Integrated Reporting Framework: An Analysis of Comment Letters to the 2011 Discussion Paper of the IIRC. *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, 28(3), pp.365–402.
- Richardson, A.J., Eberlein, B. 2011. Legitimizing Transnational Standard-Setting: The Case of the International Accounting Standards Board. *Journal of Business Ethics*, 98(2), pp.217–245.
- Sutton, T.G. 1984. Lobbying of Accounting Standard-Setting Bodies in the U.K. and the U.S.A.: A Downsian Analysis. *Accounting, Organizations and Society*, 9(1), pp.81–95.

Tutticci, I., Dunstan, K., Holmes, S. 1994. Respondent Lobbying in the Australian Accounting Standard-setting Process: ED49 – A Case Study. *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, 7(2), pp.86–104.